

Nous sommes Livia !

Rassemblement de soutien contre le licenciement d'une déléguée syndicale, présidente de l'Association LGBTIQ+ des HUG

Ce mercredi 17 septembre, divers-e-x-s syndicalistes et personnalités politiques sont venu-e-x-s apporter leur soutien à Livia, déléguée syndicale et présidente de *Hug a rainbow*, licenciée par les HUG. Explications.

« *Nous sommes Livia ! Nous sommes Livia !* » C'est par ce message simple et explicite que s'est conclu le rassemblement qui a vu passer, entre 10h et midi, pas loin d'une centaine de personnes devant les HUG. Parmi elles, Aristides Pedraza du syndicat SUD, Esteban Munoz du syndicat ART, Komla Kpogli du syndicat Syna, mais aussi Yves de Matteis Député au Grand Conseil et un militant de l'Union Populaire venu lire un message de Rémy Paganì. D'autres messages ont été envoyés par des personnes n'ayant pu se libérer à l'heure dite, comme Nicolas Walder Conseiller national ou encore Laurence Fehlmann Rielle également Conseillère nationale.

Tous les messages se recoupent sur le fond : personne ne peut croire que Livia, infirmière engagée aux HUG depuis plus de 10 ans, soit véritablement licenciée par rapport à une prétendue « insuffisance de prestation ». Alors quelle est la vraie raison ? Au micro, chacun-e-x s'interroge. Komla Kpogli dénonce des situations de racisme aux HUG dont Livia aurait pu faire les frais. Yves de Matteis rappelle l'engagement de Livia pour défendre les personnes LGBTIQ+ et fait mention de nombreuses autres cas de discriminations dont ces personnes sont victimes aux HUG. Pour Aristides Pedraza, il s'agit indubitablement d'un licenciement anti-syndical, sentiment que partage sans réserve Thierry Daviaud, co-président d'Avenir Syndical.

Il est vrai que l'enchaînement des faits est pour le moins troublant. Fin 2024, en sa qualité de déléguée syndicale, Livia dénonce de graves dysfonctionnements hiérarchiques au Département de psychiatrie des HUG. Ces dysfonctionnements impactent tant le personnel que les patient-e-x-s. A peine quelques mois plus tard, Livia se fait curieusement convoquée pour des situations lors desquelles elle et d'autres collègues se sont faites agresser par des patient-e-x-s. On parle ici de graves agressions physiques et de menaces de mort. Alors que c'est Livia et ses collègues qui sont les victimes, Livia se retrouve la seule convoquée sous prétexte qu'elle n'aurait pas bien su gérer ces situations. S'en suit toute une procédure disciplinaire, avec licenciement à la fin.

Dès qu'il a eu connaissance de cette procédure à l'égard de sa déléguée, le syndicat Avenir Syndical a demandé à rencontrer la Direction générale, laquelle n'a jamais répondu à cette sollicitation. Lorsque la Direction des ressources humaines a repris officiellement le dossier, à nouveau Avenir Syndical a demandé à être reçu par le DRH. Aucune réponse. Par contre, le licenciement est prononcé et laisse un goût amer, tant à Livia qu'à toutes celles et tous ceux qui la connaissent et ont pu compter sur son aide et son soutien durant toutes ces années.

Aujourd'hui le syndicat persiste dans ses demandes, soit :

- L'ouverture d'une médiation avec les HUG pour traiter de la situation de Livia,
- L'engagement des HUG à mettre en place un dispositif complet de protection du personnel par rapport aux agressions des patient-e-x-s,
- L'engagement des HUG à cesser toute politique discriminatoire à l'égard des employé-e-x-s LGBTIQ+.

A défaut, d'autres actions seront entreprises.

Genève, le 17 septembre 2025

Pour tout renseignement :

Yves Mugny, secrétaire syndical Avenir Syndical – 079 203 11 61